

GFA TAILLE - J. Riche TAILLE Gerant.

En complément au dossier que nous avons déposé nous remettons en cause l'intérêt général de cette modification.

Nous sommes étonnés que d'autres options ne soit proposées.

L'entreprise CHAUVAT a une possibilité de trouver des terrains près de leur zone :

L'entreprise Fertensil a arrêté son acte de compostage.

Des parcelles invendues dans la zone des Landes Fleuries. Cette parcelle avait été classée dans le but de désengorger le trafic routier entrant sur Beaupreau en Mauves.

Cette parcelle à vocation Logistique.

Pour investir sur cette compensation non conventionnelle la zone des Landes près de la 2^{ème} permet des réductions de CO2.

Pourquoi utiliser les 58 hectares des Landes plutôt que plusieurs autres surfaces tel que les Landes fleuries ?

Quelles raisons l'indemnité dans le cadre de déplacement au GFA ?

Pourquoi ne pas proposer cette parcelle à CHAUVAT ponté ?

Pourquoi avoir insisté cette parcelle en 2020
en zone Eco et le déclasse maintenant ?

Hault



4

Bertrand MONNET
Commissaire Enquêteur